



**Avis de convocation révisé
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 7 avril 2025 à 17 heures**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
(Quorum et privilège de s'abstenir de voter sur la séance pour le président et le maire)
2. **Mot de bienvenue du président du conseil**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Période d'intervention du maire**
5. **Période de questions pour les personnes présentes (30 minutes – 2 minutes par personne)**
6. **Période de questions transmises électroniquement (15 minutes)**

Section 1 Direction générale adjointe - Services administratifs

Greffes

7. Audition de la révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 32, avenue Bégin (lot 2 433 355 du cadastre du Québec, secteur Lévis)
Document d'aide à la décision GRE-2025-007

Section 2 Période d'intervention du maire et des membres du conseil (90 minutes)

8. **Période d'intervention du maire**
9. **Période d'intervention des membres du conseil**
10. **Période d'intervention du maire**
11. **Levée de la séance**

*Le présent avis de convocation révisé remplace celui transmis le 26 février 2025
et il tient compte de l'entrée en fonction du président du conseil.*

Le 3 avril 2025

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, avocate